

Economie | L'Agglo d'Agen et Fonroche lauréats des Trophées France Attractive



Début octobre, au Palais Brongniart, à Paris, lors du forum de l'économie et de l'attractivité des territoires, l'Agglomération d'Agen et l'entreprise Fonroche Eclairage ont été récompensés pour leur partenariat dans le cadre des Trophées France Attractive. Dans la catégorie ETI/PME, elles ont reçu le prix Coup de Cœur du jury pour avoir travaillé ensemble à l'éclairage du TAG, le Technopôle Agen-Garonne...

Mettre en réseau les entreprises avec les territoires et appuyer ces derniers afin qu'ils puissent mettre en valeur leur dynamisme et leurs opportunités auprès d'entreprises, de porteurs de projets, d'investisseurs et de talents. Tels sont les objectifs des Trophées France Attractive qui ont été remis début octobre, Palais Brongniart à Paris. Ces Trophées récompensent cinq binômes territoire-entreprise pour leurs réalisations emblématiques, dynamiques ou innovantes en 2018-2019 à travers cinq catégories : « Grand groupe / international », « Start-up », « Impact local », « Infrastructure » et « ETI / PME ». Et c'est donc dans cette dernière catégorie que l'Agglomération d'Agen et Fonroche Eclairage ont reçu le prix Coup de cœur du jury pour leur travail commun.

Le TAG, une démarche économique et écologique

En effet, « pour redynamiser l'économie locale, l'Agglomération d'Agen est en train d'ériger une zone d'accueil

d'entreprises, le Technopôle Agen-Garonne (TAG). Cet aménagement a pour dessein de s'étendre à terme sur 220 hectares et de créer près de 4 000 emplois d'ici 2035 », souligne l'Agglo. Le Technopôle Agen-Garonne connaît un développement phasé qui a débuté par l'aménagement d'une première tranche de 46 hectares puis l'ouverture à l'urbanisation d'une seconde de 44 hectares depuis ce mois-ci. Aussi, ce projet s'inscrit dans une démarche économique et écologique.

D'où le choix de l'entreprise Fonroche Éclairage pour mettre en lumière cette nouvelle zone industrielle. Expert en énergies renouvelables, cette société conçoit ses propres lampadaires solaires dans le Sud-Ouest de la France. La gamme de candélabres solaires répond aux normes de l'éclairage public et est garantie cinq ans. « Les lampadaires solaires possèdent une forte autonomie ainsi qu'une forte puissance, qui font d'eux un produit unique sur le marché », précise l'entreprise.

Fonroche et l'Agglo à l'international

Et c'est justement ce partenariat qui vient d'être salué par l'obtention de ce prix. « Plus de trois kilomètres de voirie et plusieurs ronds-points sont éclairés par les lampadaires solaires smartlight dernière génération de Fonroche. Cet espace représente un véritable 'showroom' à ciel ouvert pour l'entreprise en pleine croissance. Le TAG permet ainsi à l'entreprise de présenter ses produits aux potentiels acheteurs dans de réelles conditions d'exploitation », tient à énoncer l'Agglomération d'Agen. Et grâce à cette visibilité, une entreprise de construction d'infrastructures colombiennes s'est rendue sur place pour constater les installations du TAG. Visite qui a été concluante puisque Fonroche a remporté le marché pour l'éclairage d'un viaduc de Carthagène.



Sybille Rousse

Crédit Photo : Fonroche Agglo
Publié sur aqui.fr le 16/10/20

[Url de cet arti](#)